



**Procès-verbal du Compte rendu
Du Conseil Municipal en date du 9/11/2021**

Séance ordinaire du 9 Novembre 2021
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 13

Date de convocation : 2 Novembre 2021
Date de publication : 16 Novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf Novembre à dix- huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 2 Novembre 2021 s'est réuni sous la présidence de Mr Patrick FONTAINE, Maire,

Etaient présents : Patrick FONTAINE, Stéphanie DOUILLY, Jérémie FEUILLOLEY, Alain FAUCON, Tanguy LEFRANC, Isabelle CAPELLE, Laëtitia DUCHEMIN LAURENT, Vincent FONTAINE, Ingrid HUHARDEAUX, Christophe MARCHANT, Mickaël MUNOZ, Luc TOCQUEVILLE, Pierre MAILLARD

Secrétaires de séance : Isabelle CAPELLE et Christophe MARCHANT

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient d'ajouter 6 délibérations et suppression d'une délibération à l'ordre du jour : **approuvée à l'unanimité.**

- **PERSONNEL :** CREATION D'UN NOUVEAU POSTE DE SECRETAIRE
- **VIE COMMUNAL :** CREATION DU COMMISSION SECURITE OUVERT AUX HABITANTS
- **FINANCE :** ACCORD POUR RETROCESSION TERRAIN
- **FINANCE :** 2 LIGNES A RAJOUTER AU BUDGET
- **FINANCE :** MISE A JOUR RIFSSEP
- **FINANCE :** ADHESION DU PAIEMENT EN LIGNE
- **SUPPRESSION D'UNE DELIBERATION :** DEMANDE TELETRAVAIL DE MME DUMAIS SECRETAIRE DE MAIRIE REPORTE CAR MANQUE DE NOUVEAUX ELEMENTS

Approbation du Conseil Municipal en date du 14 Septembre 2021 à l'unanimité.

FINANCE – ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE D'UNE SUBVENTION CLASSE DE NEIGE – ECOLE CLOS PERRINE

Mme Crayon, Directrice de l'école Clos Perrine, a demandé une subvention pour la classe de neige.

Après délibération le conseil municipal a accepté à l'unanimité d'allouée une subvention exceptionnelle de 2500 €.

FINANCE – NOMINATION D'UN REGISSEUR SUPPLEANT EN CAS D'ABSENCE

Concernant la mise en place d'un régisseur suppléant en cas d'absence de la secrétaire de mairie a été choisi Mme HERIER Valérie qui sera formée à ce poste.

Après délibération le conseil municipal a accepté à l'unanimité la nomination de Mme HERIER Valérie pour être régisseur suppléant.

FINANCE – COSOLUCE DEVIS FORMULE ABONNEMENT – MISE EN PLACE D'UN PACK ICONNECT CONFORT DEMATERIALISATION

Mise en place du logiciel NUANCE (Passerelle de transmission) avec COSOLUCE pour un pack IConnect confort Dématérialisation à l'accueil est reporté à l'unanimité par le conseil municipal.

FINANCE – ENVOI DES DONNEES SOCIALES NATIONALES (DSN)

La mise en place de la DSN (Données Sociales Nationales) est reportée à l'unanimité par le conseil municipal.

FINANCE : ETUDE DE CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE POUR LES AGENTS AFFILIES AU CNRACL

Ce contrat d'assurance est mis en place pour rembourser la mairie en cas d'arrêt de travail d'un agent affilié CNRACL.

Le contrat est renouvelé pour une période de 4 ans au taux de garantie de 5,95% avec une franchise 30 jours.

Après délibération le conseil municipal a accepté à l'unanimité le renouvellement du contrat d'assurance CNRACL.

FINANCE : ETUDE DE CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE POUR LES AGENTS AFFILIES A IRCANTEC

Ce contrat d'assurance est mis en place pour rembourser la mairie en qu'à d'arrêt de travail d'un agent affilié IRCANTEC.

Les garanties choisies avec la franchise de 10 jours et le contrat est souscrit pour une période de 4 ans :

Garanties	Taux
Accident de travail + Grave maladie + Maternité + Maladie Ordinaire avec franchise de 10 jours par arrêt	1,55 %
Accident de travail + Grave maladie + Maternité + Maladie Ordinaire avec Franchise de 15 jours par arrêt	1,35 %
Accident de travail + Grave Maladie + Maternité + Maladie Ordinaire avec Franchise de 30 jours par arrêt	1,15 %

Après délibération le conseil municipal a accepté à l'unanimité le renouvellement du contrat d'assurance IRCANTEC.

FINANCE – ETUDE DU DEVIS POUR LE CHOIX DE LA DIETETICIENNE

Suite au changement de prestataire cantine, le recours à une diététicienne s'impose pour le suivi des menus pour l'année scolaire 2021-2022 pour les prestations suivantes :

- Aide à la création du plan alimentaire
- Vérifications des menus en fonction du plan alimentaire GEMRCN
- Réunion avec le prestataire
- Participation aux commissions de menus ou réunions

Le Devis s'élève à 1800 € pour l'ensemble des 5 communes et la facture sera établie selon le nombre de cantiniers.

La facture de notre commune sera au prorata du nombre d'enfants fréquentant notre restauration scolaire.

Après délibération le conseil municipal a accepté à l'unanimité le choix de la diététicienne et le devis.

VIE COMMUNAL – REMONTER DE L'AGE DES COLIS DES AINES DE 67 ANS A 70 ANS EN 3 ANS

Les aînés bénéficiant à ce jour des colis doivent pouvoir les conserver. Donc la commission propose le recul suivant : 67 ans en 2021, 68 ans en 2022, 69 ans en 2023 et 70 ans en 2024.

Après délibération le conseil municipal a accepté à l'unanimité de repoussé l'âge des colis des aînés.

VIE COMMUNAL – AUTORISATION DE MISE EN PLACE DES BONS D'ACHATS DANS LES PANIERS GOURMANDS DES AINES

La commission propose d'inclure dans les paniers gourmands 3 bons achats de 5 € à utiliser au marché de Mannevillette avec une validité de 2 mois avec la condition suivante :

- Bon à déduire par le commerçant qui se fera rembourser par la mairie.

Après délibération le conseil municipal a accepté à l'unanimité la mise en place de bon d'achat dans le colis des aînés.

VIE COMMUNAL – COLIS DE NOEL 2021

La commission Fête et Cérémonie propose les formules suivantes pour les aînés :

- Repas traiteur (72H de conservation)
- Paniers gourmands (DLC 1 AN)

Envoi des coupons la semaine prochaine à remplir et à redonner au plus tard au 30/11/2021

Demande à faire au traiteur le 10 décembre

Le conseil municipal doit choisir entre La Maison Coufourier et Cuisine et Service Franky Rubigny

Après délibération le conseil municipal a accepté à l'unanimité les propositions des formules.

Après délibération le conseil municipal a accepté à l'unanimité Le Cuisine et Service Franky Rubigny.

PERSONNEL – CREATION D’UN POSTE DE SECRETAIRE RESPONSABLE

Suite à une nouvelle organisation au sein de la mairie, Le Maire demande la création d’un poste de responsable de secrétaire de mairie au grade de rédacteur principal 1^{ère} classe pour un contrat de 20 Heures qui peut évoluer à 35 Heures pour une durée de 12 mois pour un accroissement d’activité.

Après délibération le conseil municipal a accepté à l’unanimité la création d’un poste de responsable de mairie pour accroissement d’activité pour 12 mois.

VIE COMMUNAL – CREATION DE LA COMMISSION SECURITE

Création d’une commission sécurité dont le responsable sera Mr FAUCON Alain et sera secondé par Mr TOCQUEVILLE Luc, Mr FEUILLOLEY Jérémie, Mme HUHARDEAU Ingrid, Mr FONTAINE Vincent et Mr MUNOZ Mickaël.

Et Mr TOCQUEVILLE Luc s’occupera de la commission pour le développement durable.

Après délibération le conseil municipal a accepté à l’unanimité la création d’une commission sécurité.

URBANISME – RETROCESSION TERRAIN

Démarche de rétrocession pour la commune, Mr VAUTIER proposent les parcelles suivantes :

- Parcelle 2B / 48 rue des Tennis à Mannevillette
- Parcelle A411 / rue du Claquedent à Mannevillette

Mr VAUTIER demande la prise en charge des coûts notariés pour ses parcelles.

Après délibération le conseil municipal a accepté à l’unanimité la rétrocession des parcelles et la prise en charge des coûts notariés, Monsieur Le Maire est autorisé à signer tous les actes afférents.

FINANCES – INVESTISSEMENT : MODIFICATION SUITE A INSUFFISANCE BUDGETAIRE SUR LES LIGNES 121-122

Ces crédits sont prélevés de :

1) l’article 020 = 5761,73

2) l’article 2183 - ONA = 4771,27

Et vers le 2313 pour les opérations 121 et 122.

	+ 2313
Opération 121	2819,00
Opération 122	7714,00

Après délibération le conseil municipal a accepté à l’unanimité les transferts de crédit.

FINANCE : LE RIFSEEP – INDEMNITE IFSE-CIA POUR LES AGENTS

Mr FONTAINE Patrick rappelle au conseil municipal que le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP dans la fonction publique de l'état est transposable à la fonction territoriale.

Ce régime indemnitaire est redéfini et les conditions d'attribution est réévaluer.

L'IFSE est versée aux fonctionnaires stagiaires et titulaires et le cas échéant aux contractuels de droit public et de la collectivité. Son versement est mensuel.

Le CIA est versé annuellement

Après délibération le conseil municipal décide d'instituer l'indemnité de fonctions, de sujétions, et d'expertise au complément indemnitaire.

FINANCE – DGFIP CONVENTION ADHESION PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES

Après délibération du conseil municipal La convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales est acceptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme DOUILLY a reçu 1 habitante qui habite en face l'école car les automobilistes roulent trop vite car son fils a failli se faire percuter (prévient avant de faire une pétition).
A cet endroit, il pourrait se produire beaucoup d'accidents.
Une étude sera faite par la commission sécurité, il y a deux solutions possibles la première surélevée le passage piétons et la seconde faire appel à un emploi jeune pour faire traverser.
- Mme DUCHEMIN-LAURENT Laëtitia informe qu'un devis informatique est en cours pour le matériel récupérer pour qu'un prestataire puisse formater tous les PC pour une donation qui passera au conseil de décembre.
- Mannevillette : demande aux associations et aux annonceurs même document que l'an dernier pour une parution. La date limite est le 15 novembre 2021.
- Mr MARCHANT Christophe affiche le spectacle du téléthon qui aura lieu le 3 décembre 2021 avec une jauge de 100 personnes. Un message sera mis sur Facebook.
- Vœux du Maire auront lieu le Samedi 8 janvier 2022 à 11H00.
- Information pour les sapins de Noël : Une poubelle à sapin sera mise à disposition pour les habitants et Mr MAILLARD viendrait les récupérer pour les recycler en compost.
- Demande de devis d'un sapin d'une hauteur de 1m80 chez Mr MAILLARD.
- Mr FAUCON signale que les travaux de l'école ne sont pas finis (Cause : difficultés approvisionnement des matériels).
- L'alarme de l'école est réparée.
- La peinture des toilettes est terminée.
- Mr FONTAINE Vincent demande s'il y a des nouvelles guirlandes de Noël pour la décoration dans le village.
- Le repas des employés se fera le samedi 18 décembre au soir.
- Mme DUCHEMIN-LAURENT Laëtitia demande si les travaux 2022 sont arrêtés :
 - Etude sur le city stade
 - Amélioration de la sécurité dans le village
 - Radars pédagogiques

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H35

Mr FONTAINE Patrick rappelle au conseil municipal que le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP dans la fonction publique de l'état est transposable à la fonction territoriale.

Ce régime indemnitaire est redéfini et les conditions d'attribution est réévaluer.

L'IFSE est versée aux fonctionnaires stagiaires et titulaires et le cas échéant aux contractuels de droit public et de la collectivité. Son versement est mensuel.

Le CIA est versé annuellement

Après délibération le conseil municipal décide d'instituer l'indemnité de fonctions, de sujétions, et d'expertise au complément indemnitaire.

FINANCE – DGFIP CONVENTION ADHESION PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES

Après délibération du conseil municipal La convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales est acceptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme DOUILLY a reçu 1 habitante qui habite en face l'école car les automobilistes roulent trop vite car son fils a failli se faire percuter (prévient avant de faire une pétition).
A cet endroit, il pourrait se produire beaucoup d'accidents.
Une étude sera faite par la commission sécurité, il y a deux solutions possibles la première surélevée le passage piétons et la seconde faire appel à un emploi jeune pour faire traverser.
- Mme DUCHEMIN-LAURENT Laëtitia informe qu'un devis informatique est en cours pour le matériel récupérer pour qu'un prestataire puisse formater tous les PC pour une donation qui passera au conseil de décembre.
- Mannevillette : demande aux associations et aux annonceurs même document que l'an dernier pour une parution. La date limite est le 15 novembre 2021.
- Mr MARCHANT Christophe affiche le spectacle du téléthon qui aura lieu le 3 décembre 2021 avec une jauge de 100 personnes. Un message sera mis sur Facebook.
- Vœux du Maire auront lieu le Samedi 8 janvier 2022 à 11H00.
- Information pour les sapins de Noël : Une poubelle à sapin sera mise à disposition pour les habitants et Mr MAILLARD viendrait les récupérer pour les recycler en compost.
- Demande de devis d'un sapin d'une hauteur de 1m80 chez Mr MAILLARD.
- Mr FAUCON signale que les travaux de l'école ne sont pas finis (Cause : difficultés approvisionnement des matériels).
- L'alarme de l'école est réparée.
- La peinture des toilettes est terminée.
- Mr FONTAINE Vincent demande s'il y a des nouvelles guirlandes de Noël pour la décoration dans le village.
- Le repas des employés se fera le samedi 18 décembre au soir.
- Mme DUCHEMIN-LAURENT Laëtitia demande si les travaux 2022 sont arrêtés :
 - Etude sur le city stade
 - Amélioration de la sécurité dans le village
 - Radars pédagogiques

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H35

